



**Chrétiens en Vaucluse**  
**Blog : <https://chretiens-en-vaucluse.com>**  
**Contact : [Chretiens.vaucluse@gmail.com](mailto:Chretiens.vaucluse@gmail.com)**

<p><b>FICHE N°2</b>  <b>La paroisse d'Apt en situation de crise</b></p>
---

*La paroisse d'Apt connaît de très grandes difficultés du fait du comportement du curé nommé par Monseigneur Cattenoz. Parfaitement informé de la situation Monseigneur Cattenoz ne prend aucune mesure pour gérer le conflit voire l'aggrave par ses prises de positions. Les paroissiens d'Apt apportent ici leur témoignage que nous reprenons intégralement.*

« Le père Aimé Kaméni Wembou est arrivé en août 2017 en qualité de curé de la ville d'Apt et d'un secteur de 5 villages.

Lors de sa première messe, les paroissiens sont venus nombreux pour connaître leur nouveau curé. Il nous définit son programme : « L'orgue gnanngnan, c'est terminé maintenant ». Il semble ignorer que l'orgue de la cathédrale d'Apt vient d'être restauré au prix de nombreux efforts, grâce à de nombreux soutiens financiers. Il exige qu'il ne joue « pas trop fort et uniquement pour accompagner les chants », puis il parle des fautes du curé qui l'a précédé. Il l'accusera ensuite, d'avoir détourné de l'argent au profit de l'association « culture et orgues ».

Aussitôt les démissions se multiplient chez les laïcs en responsabilité ; de ce fait des activités de la paroisses disparaissent : les concerts de musique sacrée, le fleurissement de la cathédrale, l'aumônerie (très peu de jeunes y sont inscrits actuellement), les repas paroissiaux, la brocante et les rencontres conviviales, le travail d'étude des archives en collaboration avec les services de la mairie d'Apt, les rencontres inter religieuses en particulier les rencontres avec les musulmans. Les conseils pastoral et économique sont désorganisés, démission du comité de rédaction du journal paroissial ....

Les fidèles désertent les messes à la cathédrale où il officie chaque dimanche. Leur nombre baisse jusqu'à 35 personnes en hiver quand il n'y a plus de touristes. Certains ne vont plus à la messe et la suivent à la télévision ou vont dans d'autres lieux.

Plus tard dans la cathédrale il explique que si un paroissien a eu un grave accident c'est parce qu'il était pécheur et que Dieu l'a puni. Quand celui-ci l'apprend quelques mois plus tard il craque et est hospitalisé. Depuis il a quitté Apt.

Lors d'une messe en présence d'une catéchiste atteinte d'un cancer en stade terminal, tous les traitements ayant été arrêtés, il dit dans son homélie que si on est malade c'est qu'on a péché, que l'on ne sait pas prier et que Dieu est fâché contre nous. Ce fut, pour elle, un tel choc, qu'elle est obligée de se pincer pour réaliser qu'elle a bien entendu, et de faire répéter ces paroles. Tous, nous considérons cette personne comme « une sainte ». Son acceptation de la maladie et de la mort force le respect. Son mari téléphone alors à l'évêque. Elle ne veut plus voir le curé et refuse qu'il soit présent à ses obsèques. Elle meurt peu après.

Pour les fêtes de sainte Anne : 2018 la mairie a contraint le comité des fêtes à annuler la traditionnelle soupe au pistou car la paroisse devait faire un grand repas ; au dernier moment ce repas a été annulé, il n'y avait que 6 inscriptions.

La conférence du curé sur Ste Anne a également été annulée, il n'y avait que 3 personnes.

Nous remarquons que les préoccupations liées à l'argent pour la paroisse ont une place prépondérante dans ses interventions. Dans le même temps il demande 40 000€ à des associations et à des personnes privées pour acheter un camion pour une exploitation agricole du Cameroun qui fabrique de l'huile de palme.

Des articles dans les journaux locaux du pays d'Apt dénoncent cette situation

Au printemps 2018 nous envoyons 47 lettres à l'évêque pour demander un changement de curé avec copies au vicaire général. Les lettres sont signées et nos adresses sont mentionnées. Deux réponses seulement dont voici le contenu « le curé ne peut pas plaire à tout le monde et il faut prier .... »

Une curieuse lettre anonyme est envoyée au mouvement « Chrétiens en Vaucluse ». Elle est, il est vrai, signée de 2 prénoms que personne ne sait identifier. Ils appartiendraient à son groupe de soutien dont personne n'a jamais entendu parler et assisteraient à la messe chaque dimanche. Cette lettre dont le style lourd, maladroit et excessif désigne l'auteur, est, en fait, l'occasion d'une nouvelle accusation contre l'ancien curé et l'association « Culture et Orgues ».

Le président de « Culture et Orgues » porte plainte contre X.

Un paroissien particulièrement estimé dans notre ville écrit au curé pour lui demander de condamner les propos calomnieux de cette missive. Il ne reçoit aucune réponse, il envoie alors sa lettre en courrier recommandé, cette lettre lui est retournée car elle a été refusée par son destinataire.

Dans le même temps le curé chilien de la paroisse voisine est muté sans ménagement. Le père Kaméni est alors nommé également curé de la paroisse voisine. (Secteur de 6 villages). Il est donc : curé de 2 secteurs paroissiaux, vicaire épiscopal et canoniste du diocèse.

En novembre 2018, un courrier de l'évêque à l'association « Chrétiens en Vaucluse », accuse l'ancien curé d'avoir commis, dans la paroisse, toutes ces dernières années, des « dysfonctionnements graves sur le plan légal et sur le plan financier ». Quinze membres des anciens conseils économique et pastoral demandent des éclaircissements sur ces supposés dysfonctionnements car, disent-ils, « nous nous sentons attaqués dans le travail que nous avons accompli bénévolement durant cette période » Le courrier transmis à l'évêque et au vicaire général n'a jamais eu de réponse.

En 2017-2018, le vicaire nommé en 2017 demande à quitter Apt, ce qui est accepté. Deux nouveaux vicaires sont nommés en 2018-2019 ; l'un sera accusé de vols dans les quêtes des obsèques. En effet les quêtes des obsèques qu'il a assurées ont moins rapporté d'argent que celles des obsèques assurées par le curé. Il est renvoyé dans son pays avec une accusation de vol. Il est particulièrement affecté par cette accusation à l'évidence mensongère. A ce jour nous sommes inquiets pour lui. L'autre vicaire est aussi renvoyé pour des faits qui ne concernent pas notre paroisse.

L'annonce brutale de ces renvois par l'évêque, lors d'une messe, a heurté la communauté paroissiale. D'autant plus que participait à la messe la famille de l'enfant baptisé ce jour-là.

L'accusation de vol par le vicaire produit de nouveau un choc violent dans la paroisse. Un communiqué est transmis à l'archevêché. Plus de 100 paroissiens décident de ne plus payer le denier du culte, de ne plus participer aux quêtes paroissiales, ainsi qu'aux fêtes de sainte Anne aussi longtemps que le curé sera présent. Ils demandent en outre à être associés à la nomination de leur futur curé. Depuis lors les personnes en responsabilité des églises des 5 villages n'assurent plus leur fonction.

Il a été décidé de ne faire qu'un simple communiqué pour information puisque non seulement toutes nos lettres sont restées sans réponse mais depuis septembre 2017 également il n'y a eu aucune démarche de la part du vicaire général ou de l'évêque pour rencontrer cette communauté en souffrance. L'Eglise experte en humanité, ce n'est pas chez nous !

Qu'advient-il en 2019-2020 aux vicaires nommés ? À la communauté paroissiale d'Apt ? Et à l'Eglise en Pays d'Apt ? »

Les habitants du secteur de la paroisse d'APT